

PROTOCOLE DE MADRID

DÉCISION FINALE CONCERNANT LA SITUATION DE LA MARQUE – DÉCLARATION D'OCTROI DE LA PROTECTION – (Règle 18ter.1)

Références de la notification: 2202/2020/OAPI/DG/DGA/DMSD/SM/Madrid

I. Office qui communique les informations :

Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI)
B.P. 887, Yaoundé - Cameroun

Tél : 00 237 222 20 57 00 e-mail: oapi@oapi.int site web: www.oapi.int

II. Numéro et date de l'enregistrement international : 1458340 du 31/10/2018

III. Date de désignation de l'OAPI : 31/10/2018

IV. Numéro et date de l'enregistrement OAPI : 107650 du 07/06/2019

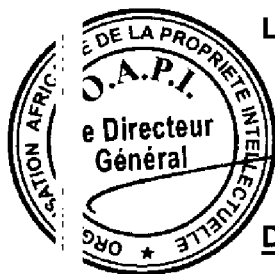
V. Nom du titulaire ou autre indication permettant de confirmer l'identité de l'enregistrement international :

BBK Communication Technology Co., Ltd.
255#, BBK Road, Wusheng, Chang'an, Dongguan Guangdong, China (CN)

VI. La protection est accordée à la marque qui fait l'objet de cet enregistrement international pour tous les produits et tous les services demandés.

Le présent enregistrement produit ses effets dans chacun dix-sept (17) Etats membres de l'Organisation, à savoir : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Centrafrique, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Guinée Bissau, Guinée Equatoriale, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Togo.

VII. Signature et sceau officiel de l'Office qui envoie la déclaration :



Le Directeur Général

Denis L. BOHOUSSOU

VIII. Date : Yaoundé, le 2/02/2020